

## Communiqué de presse

Nanterre, le 17 avril 2023

### SIGNATURE DU CONTRAT DE DÉVELOPPEMENT DÉPARTEMENT / VILLE DU PLESSIS-ROBINSON

**Georges Siffredi, Président du Département des Hauts-de-Seine et Jacques Perrin, Maire du Plessis-Robinson, ont signé le 4<sup>e</sup> contrat de Développement entre le Département et la Ville du Plessis-Robinson, en présence de Philippe Pemezec, Sénateur des Hauts-de-Seine. Ce contrat (2022-2024) apporte un soutien financier à la commune de 8 472 043 €.**

Dans le cadre de sa politique de soutien aux communes, le Département apporte un appui financier régi par un partenariat contractuel couvrant une période triennale. Le contrat de Développement Département / Ville regroupe ainsi les subventions versées aux communes. Ce dispositif affirme le rôle de partenaire du Département auprès des communes tout en leur permettant d'engager des projets structurants avec une aide financière pérenne.

Le montant du soutien financier départemental pour la ville du Plessis-Robinson s'élève à **8 472 043 €** et est réparti comme suit :

- **7 000 000 €** en investissement

SECTION D'INVESTISSEMENT	MONTANT
Reconstruction du groupe scolaire François-Peatrik*	4 900 000 €
Acquisition d'un gymnase dans le quartier du Pierrier	900 000 €
Réhabilitation énergétique des écoles et groupes scolaires	1 200 000 €
<b>Sous-total investissement</b>	<b>7 000 000 €</b>

*\*Pour rappel, cette opération avait également bénéficié d'un financement départemental à hauteur de 5 M€ au titre du CDDV 2016-2018.*

- **1 472 043 €** en fonctionnement

SECTION DE FONCTIONNEMENT	MONTANT
Etablissements municipaux d'accueil du jeune enfant	1 136 685 €
Relais petite enfance	24 264 €
Activités culturelles	149 634 €
Activités sportives	161 460 €
<b>Sous-total fonctionnement</b>	<b>1 472 043 €</b>

Il s'agit du quatrième contrat de développement signé avec la ville du Plessis-Robinson.

Le montant en investissement par rapport à la période 2019-2021 (6 500 000 €) a augmenté de 7,7 % pour atteindre 7 000 000 € sur la période 2022-2024.

**Depuis 2013, le Département met en œuvre des contrats de développement avec les 36 communes de son territoire afin de faire émerger et de soutenir des projets locaux. Au total, 123 contrats ont été approuvés avec les communes ce qui représente un montant de 768 M€ (509 M€ en investissement et 259 M€ en fonctionnement). En comparaison avec la période 2010-2012, les financements départementaux en investissement ont été multipliés par six. Le montant des contrats en fonctionnement sera revalorisé chaque année en fonction de l'inflation.**

## CONTACT PRESSE

**Célia DAHAN**

01 47 29 32 32/ [cdahan@hauts-de-seine.fr](mailto:cdahan@hauts-de-seine.fr)



[www.hauts-de-seine.fr](http://www.hauts-de-seine.fr)

